Cf loi n°1965/04 du 20 janvier 1965

1B 269

DAKAR, LE

№ 6 1. 1 7 /sg/cabl

17 DEC. 1964

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

55/64

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A Monsieur le PRESIDENT de l'Assemblée Nationale

--- D A K A R ---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un Décret de Présentation à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi portant réglement du compte définitif du Budget de la République du Sénégal - Exercice 1961.

Je vous serais obligé de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée Nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Léopold Sédar SENGHOR.

que du Si

hoi n° 65-64

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

N° 64-829 /FR/SG/CAB/L

SECRETARIAT GENERAL

#### DECRET de PRESENTATION

à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi portant Compte Définitif du Budget de la République du Sénégal - Exercice 1961

LE PRESIDENT de la REPUBLIQUE,
VU la Constitution;

# DECRETE:

ARTICLE UNIQUE. - Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté par le Ministre des Finances qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

FAIT à DAKAR, le 17 Décembre 1964

Léopold Sedar SENGHOR

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DES FINANCES

Nº	/MF	.CA	В.	7

Dakar, le

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

à Monsieur le PRESIDENT, et à Messieurs les DEPUTES de l'Assemblée Nationale du SENEGAL,

Monsieur le PRESIDENT,

Messieurs les DEPUTES,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet de LOI portant réglement du Compte Définitif du Budget de la République du Sénégal - Exercice 1961 prolongé au 30 JUIN 1962.

Dans le cas où ce projet ne soulèverait pas d'objection de votre part, je vous serais obligé, Monsieur le PRESIDENT, Messieurs les DE-PUTES de bien vouloir l'adopter.

Veuillez agréer, Monsieur le PRESIDENT, Messieurs les DEPUTES, l'assurance de ma haute considération.

Léopold Sédar SENGHOR

- 6 -

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

## TABLEAU DES MATIERES

Exposé des motifs et rapport de présentation	7	à	1.
Tableau nº 1 ( Recettes )			13
Tableau nº 2 ( Dépenses )			14
Comparaison générale entre les Recettes et les Dépenses			15
Situation du compte 108-01 (Caisse de Réserve) au 30 JUIN 1962	16	à	18
Tableau origine des crédits	19	à	23
Situation définitive des recettes et des dépenses	24	à	31

REPUBLIQUE DU SENEGAL
-----MINISTERE DES FINANCES

- 7 -

#### EXPOSE

des motifs et rapport de présentation du Compte Définitif du Budget de la République du SENEGAL - Exercice 1961 prolongé au 30 JUIN 1962

---==000==---

J'ai l'honneur de vous présenter le compte définitif des Recettes et des Dépenses du Budget de la REPUBLIQUE DU SENEGAL, de l'exercice 1961 prolongé au 30 JUIN 1962.

Les résultats des opérations comptables constatés en conformité avec les écritures du TRESORIER GENERAL du Sénégal, sont les suivants :

Cet excédent de recettes sur les dépenses se répartit comme suit :

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Excédent de recettes ...... 955 193 668 fr

#### BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Fr

## RECETTES ORDINAIRES

1º/- BUDGET DE FONCTIONNEME	VI	
-----------------------------	----	--

		1º/- BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
Chapiti	re 1er	Impôts forfaitaires sur le revenu Titres émis	2	047	183	825
		Prévisions budgétaires				997
		plus value de 88.703.997 provenant surtout xe sur le bétail et de la taxe régionale				
Chapitr		Impôts proportionnels et progressifs sur le revenu Titres émis visions Budgétaires			472 000	
		Recouvrements	4		002	
	cipalemen	plus-value de 41 002 271 qui affecte prin- nt les impôts cédulaires de l'impôt général evenu et des recettes des exercices antérie				
Chapitr	ce 3	Contribution mobilière Titres émis		195	573 000 572	000
	d'où une	moins-value de 35 427 375.				
Chapitr	<u>ce 4</u> •-	Impôts fonciers Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements	1	575	489 000 024	000
		moins-value de 55 975 227 provenant surtou ntribution foncière sur la propriété bâtie.	t			
Chapitr	<u> </u>	Patentes et Licences Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements	1	511	481 000 274	
		plus—value de 19 274 237 provenant des re- es exercices antérieurs.				
Chapitr	ce 6	Droits à l'Importation Titres émis	8	037	155 000 022	000
		plus-value de 361 022 427 provenant des e douane et des droits fiscaux.				
Chapitr	<u>re 7</u> •-	Taxe de consommation intérieure Titres émis	4	144	932 000 066	000

d'où une moins-value de 3 933 385 provenant principalement de la taxe sur les produits pétroliers de la taxe sur les boissons alcoolisées.

Chapitre 8	Taxes sur les transactions et taxes à la preduction			
	Titres émis	6 672 5 348 6 672	269	000
la taxe faitaire	e plus-avlue de 1 324 555 063 provenant de sur le chiffre d'affaires de la taxe for- e à l'exportation et de la taxe générale sur aires et des recettes des exercices antérieurs			
Chapitre 9	Prévisions budgétaires	3 638 3 707 3 601	000	000
	moins-value de 105 819 279 provenant des ixeaux à l'exportation.			
	Taxes de recherche et de conditionnement Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements	404 456 400	000	000
	moins-value de 55 663 378 provenant prin- nt de la taxe de recherche.			
Chapitre 12	Droits et taxes accessoires Titres émis	136 120 135	000	000
	plus-valie de 15 975 780 fr provenant des le statistiques à l'importation et à l'expor-			
Chapitre 13	Droits d'enregistrement Titres émis	702	000	965 000 785
d¹où une	moins-value de 39 691 215 francs.			
Chapitre 14	Droits de timbre Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements			000 600
d'où une	plus—value de 6 397 600 francs.			
Chapitre 15 ,-	Taxes diverses et taxes pour services rendus Titres émis	55	000	187 000 768
	plus-value de 7 815 768 provenant des recettes	3		

des exercices antérieurs

Chapit	re 16	Revenu du Domaine Immobilier Titres émis Prévisions budgétaires	138	354 000	000
		Recouvrements	55	685	716
Chapit	re 17	Revenus du Domaine Forestièr. Titres émis	78	595 000 641	000
	des taxe	e plus—value de 13 641 787 francs provenant es forestières, exploitations en régie et es de chasse.			
<u>Chapit</u>	<u>ce</u> 18	Revenus du Domaine Minier Titres émis	20	283 000 133	000
	d¹où une	moins-value de 3 866 363 francs.			
Chapit	ce 19 •-	Revenus du Domaine Mobilier Titres émis	27	833 000 304	000
	d¹où une	plus-value de 1 304 726 francs.			
Chapit	ce 20 •-	Revenus des valeurs mobilières Titres émis	3	287 000 728	000
	d'où une	plus-value de 728 476 francs.			
Chapit	ce 22 •-	Recettes des Exploitations Industrielles Titres émis	739	682 000 286	
		moins-value de 455 713 308 francs qui af- crincipalement les services suivants :			
	Imp Gar Sub Sub	rimerie			
Chapit	re 23	Recettes diverses des autres services Titres émis Prévisions Budgétaires Recouvrements	908	841 000 958	Name of the last o

d'où une moins-value de 717 041 613 francs provenant

surtout du produit des cessions.

Chapitre 24 Produits divers et accidentels				
Titres émis		703	904	56/
Prévisions budgétaires			000	
Recouvrements			213	
Necoditional for the second se		014	210	373
d'où une une plus-value de 370 213 593 fr provenant				
des recettes des exercices antérieurs.				
Chapitre 25 Contributions et subventions du budget				
de la République Française				
Titres émis		130	849	045
Prévisions budgétaires		153	000	000
Recouvrements		111	661	500
d'où une moins—value de 41 338 500 fr francs prove—				
nant des recettes des exercices antérieurs.				
Chapitre 26 Contributions, Subventions et Fonds de con-				
cours des Budgets des Etats d'Afrique		24	004	004
Titres émis			984	
Prévisions budgétaires			000	
Recouvrements		23	טטט	004
d'où une plus-value de 2 800 084 Fr provenant des				
contributions des Etats de l'Afrique Occidentale.				
deliverable des codes de l'intrade sociacinotte.				
Chapitre 27 Contributions, Subventions et participations				
de collectivités et Etablissements Publics			.75	
Titres émis		742	270	232
Prévisions budgétaires		730	000	000
Recouvrements		634	647	669
d'où une moins-value de 95 352 331 Fr qui affecte les				
participations, en particulier les remboursements par				
les Communes.				
Chapitre 28 Contributions, participations d'organismes				
publics et particuliers Titres émis		24	226	B4 4
Prévisions budgétaires			500	
Recouvrements			226	
TOUGHT DIRECTION TO THE PROPERTY OF THE PROPER				7-5-04 VOI
d'où une plus-value de 19 726 811 francs provenant				
de la participation de la Cie de E.E.O.A. aux frais				
de contrôle.				
Chapitre 29 Remboursement de prêts et avances				
Titres émis		421		
Prévisions budgétaires	1	127		
Recouvrements		664	449	912
100 550 500 600				
d'où une moins-value de 462 550 088 francs, affec-				

tant les remboursements d'avances.

## 2º/- BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 101	Participation du budget de fonctionnement aux dépenses d'équipement et d'investissement Titres émis	6	622	151	
CHAPITRE 102	Travaux Emprunts Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements		500	ant 000 ant	000
CHAPITRE 108	Prélèvements sur la caisse des réserves Titres émis Prévisions budgétaires Recouvrements effectués	277.0	890	936 000 936	000

#### DEPENSES

Le tableau nº 2 fait ressortir pour le budget de fonctionnement les paiements effectués par nature de dépenses.

#### CONCLUSIONS

La clô-ture des opérations comptables de l'exercice 1961 prolongé a fait ressortir un excédent de recettes sur les Dépenses de NEUF CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE HUIT FRANCS.

Ce résultat a été obtenu grâce à des mesures d'ordre technique et notamment à l'amélioration des recouvrements dus en partie à une plus grande efficacité des services techniques.—

## RECETTES

T	0		-	8.1	1 1	
	44	н	-	13		7

CHAP.	NOMENCLATURE	! PREVISIONS BUDGE- ! ! TAIRES PRIMITIVES !	RECOUVREMENTS	! DIFFERENCE !
		! TAIRES PRIMITIVES !		! EN + ET EN - !
1	Impôts forfaitaire sur le revenu	! 1 597 000 000	1 685 703 997	! + 88 703 997
2	Impôt proportionnels et progressif sur le revenu	! 4 213 000 000	1	! + 41 002 271
3	Contribution Mobilière	! 195 000 000		! + 35 427 375
4	Impôts fonciers	! 575 000 000		! - 55 975 227
5	Patentes et licences	! 511 000 000		! + 19 274 237
6		! 8 037 000 000		! - 361 022 427
7 !	Taxe de consommation intérieure	I 4 144 000 000	4 140 066 615	! - 3 933 385
8 !	Taxe sur les transactions et taxes à la production	! 15 348 269 000 !	16 672 824 063	! +1 324 555 063
9 !	Droits à l'exportation	! 3 707 000 000 !	3 601 180 721	! - 105 819 279
10.	Taxes de recherche et conditionnement	! 456 000 000 !	400 033 622	! - 55 966 378 !
1 12	Droits et taxes accessoires	1 120 000 000 1	135 975 780	! + 15 975 780 !
13 1	Droits d'enregistrement	! 702 000 000 !	662 308 785	! - 39 691 215 !
14	Droits de timbre	1 580 000 000 1	586 381 600	! + 6 381 600 !
15 1	Taxes diverses et taxes pour services rendus	! 55 000 000 !	62 815 768	! + 7 815 768 !
16	Revenus du Domaine Immobilier	1 138 000 000 1	55 685 716	! - 82 314 284 !
17	Revenus du Domaine Forestier	! 78 000 000 !	91 641 787	! + 13 641 787 !
18	Revenus du Domaine Minier	! 20 000 000 !	16 133 637	! - 3 866 363 !
19	Revenys du Domaine Mobilier	1 27 000 000	28 304 728	! + 1 304 726 !
20	Revenus des Valeurs Mobilières	! 3 000 000 !	3 728 476	1 + 728 476 !
22	Recettes des exploitations Industrielles	! 739 000 000 !	283 286 692	! - 455 713 308 !
23	Recettes diverses des autres Services	1 908 000 000 1	190 958 387	! - 717 041 613 !
24 !	Produits divers et accidentels	! 444 000 000 !	814 213 593	! + 370 213 593 !
! 25 !	Contributions, Subventions de la République Française	1 153 000 000 !	111 661 500	! - 41 338 500 !
! 26 !	Contributions, Suventions, Ristournes et fonds de concours des Etats	1 1		!
	de l'Afrique Occidentale	! 21 000 000 1	23 800 084	! + 2 800 084 !
27	Contributions, Suventions et participations des collectivités et	1		1 1
	Etablissement publics	1 730 000 000 1	634 647 669	! - 95 352 331 !
28	Contributions participations d'organismes publics et particuliers	! 4 500 000 !		! + 19 726 811 !
29	Remboursement de prêts et avances	1 1 127 000 000 1	664 449 912	! - 462 550 088 !
30	Prélèvement sur la caisse de réserve pour dépenses de fonctionnement	- 1		1
1		1 44 632 769 000	44 750 926 274	! + 118 157 274

# TABLEAU Nº 2 - DEPENSES

! ! ! !	NOMENCLATURE	! CREDITS ! PRIMITIFS	CREDITS ! RECTIFIES !		! DIFFERENCE ENTRE ! ! LES COLONNES 2 & 3! !!
1	Dettes exigibles	! ! 1 365 223 000	! ! 644 D24 O00 !	466 059 446	! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
1	Dépenses de personnel	. 17 790 309 000	18 058 493 000 !	17 084 651 609	973 841 391
1	Dépenses de matériel	! 7 236 295 000	8 413 761 000 !	8 037 700 506	976 060 494
1	Dépenses de travaux	9 006 151 000	8 088 266 000 !	7 826 813 327	261 452 673 !
!	Dépenses diverses	9 234 791 000	11 593 706 000 !	10 380 507 718	! - 1 213 198 282 1
!		İ	!i	de lang samp any samp samp samp samp samp samp samp samp	ii
!	TOTAL	! 44 632 769 000	46 798 250 000 !	43 795 732 606	3 002 517 394
i			i		i i

SUDGET DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL - EXERCICE 1961

\_\_\_===000====

dépenses de ......

955 193 668 Fr

Certifié exact et conforme à mes écritures

LE TRESORIER GENERAL

René N'DIAYE

Arrêté en recettes à la somme de : CINQUANTE ET UN MILLIARDS

NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE

QUATRE CENT VINGT DEUX FRANCS et en déponses à la somme de : CINQUANTE ET UN

MILLIARDS QUARANTE DEUX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE SEPT CENT

CINQUANTE QUATRE FRANCS d'où il ressort un excédent de recettes sur les dépenses

de : NEUF CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT

SDIXANTE HUIT FRANCS.-

Par procuration de M. René N'DIAYE
Le PREMIER FONDE DE POUVOIRS

REPUBLIQUE DU SENEGAL

----------------

MINISTERE DES FINANCES

---------------

TRESORERIE GENERALE

D A K A B

M. René N'DIAYE, Trésorier

Général

delierar

Téléphone : Dakar 262-17 Chèques Postaux: Dakar 00521

-=-=-

REFERENCE A RAPPELER

№ 16 D69 /Cté

1.Pite/

Dakar, le 25 JUIN 1963

LE TRESORIER GENERAL DU SENEGAL

à Monsieur le MINISTRE des FINANCES et des AFFAIRES ECONOMIQUES - Cabinet -

DAKAR

REFERENCE: Votre lettre nº 5 603/MF.AE.CAB.7 du 18 JUIN 1963.

Par lettre visée en référence, vous avez exprimé le désir que vous soient communiqués, d'une part, la situation du compte 108-01 "Caisse de Réserve" à la date du 30 JUIN 1962, et, d'autre part, le montant du porte-feuille de l'ETAT DU SENEGAL.

J'ai l'honneur de vous faire connaître si-pprès les renseignements demandés, à savoir :

#### 1º/- Situation du compte 108-01 :

- Intérêts du Compte de déplac	cement à		
la B.C.E.A.O.	:	320	055 667
- Excédent de l'exercice 1960	:	652	739 340
		5 117	747 569
- Prélévement à la Caisse de F pour dépenses d'équipement s			
vestissement	:	2 371	936 843

- Solde créditeur du 1er Janvier 1962 : 4 114 952 562

Vestissement

Net au 30 JUIN 1962

2 745 810 726

2º/- Situation du portefeuille de l'Etat :

Cette situation, retracée dans ma comptabilité de valeurs incatives au compte 147-01 "Valeurs appartenant à l'Etat" faisant ressortir un total de francs: 959 704 860 au 30 JUIN 1962, dont le délai vous est donné sur le relevé joint en annexe.

Signé :

René N'DIAYE

MINISTERE DES FINANCES ET
DES AFFAIRES ECONOMIQUES

## TRESORERIE GENERALE

DES VALEURS EN PORTEFEUILLE

---==000==---

Compte 147-01 Valeurs appartenant à l'Etat.

-=-=======

2	Certificats nº 501 et 503 actions d'apport dans la Société Africaine Immobilière	35	000	000		
1	Certificat d'action nº 4 "Société Africaine Immo- bilière et hotelière	69	230	000		
1	Certificat d'action nº 23 -"-	23	000	000		
1	Certificat d'action nº 25 SICAP	3	000	000		
1	Certificat d'action nº 15 Energie A.O.F.	1	000	000		
1	Certificat d'action nº 67 -"-		880	000		
	Participation au Crédit du SENEGAL de 1-6-57	50	000	000		
	Participation au Crédit du SENEGAL de 6-2-59	25	000	000		
	Participation au Crédit du SENEGAL	50	000	000		
1	Certifcat d'inscription nº 4 Phosphates TAIBA	6	000	000	- 53	
1	Certificat d'inscription nº 26 Phosphates de TAIBA	15	000	000	(	ploi compris dans Cert.
1	Certificat d'inscription nº46 Phosphates de TAIBA	15	000	000	-	d'Inscript.
1	Certificat d'inscription nº48 Phosphates de TAIBA	36	975	000	)	nº 96 de 84 375 000
1	Certificat d'inscription nº96 Phosphates de TAIBA	83	375	000	(	rectifi.opérée en gestion 1962/1963
	Versement 5 % de la valeur nominale des actions de TAIBA	4	170	600		
1	Certificat d'action nº 70 SICAP	32	920	000		
1	Certificat d'action nº 71 SICAP	15	000	000		_
	à reporter :	465	550	000		

	REPORT	465	550	000
1	Titre de rente 5 % perpétuel nº 6533 Vol. 9		1	500
1	Inscriptions nominatives de la Caisse Autonome de reconstruction			
	- nº A 1118-859 à 3 ans - nº B 1118-859 à 6 ans - nº C 1118-859 à 9 ans		1	120 120 120
1	Certificat d'action nº 4 - SICAP	63	500	000
1	Certificat d'action nº 5 - SICAP	100	000	000
1	Certificat d'actionsnº 6 - SICAP	177	800	000
2	Certificats nº 1 et 2 100 actions			
	(Immobilière de la Rue Vineuse à 500 francs (200 actions)	5	000	000
4	Certificat nºs 3 à 6 de 50 actions ID.	5	000	000
2	Certificat nºs 7 et 8 de 25 actions -"-	1	250	000
3	Certificat nºs 9 à 11 de 20 actions -"-		750	000
2	Certificat nºs 12 et 13 de 5 actions -"-		250	000
2	Certificat nºs 14 et 15 de 2 actions -"-		100	000
	Souscription capital social de la 8.5.0.	68	750	000
	Souscription capital social de la 8.5.0,	68	750	000
	Société d'Etuda du Thon	3	000	000
	Total du o/147-01	959	704	860

Arrêté à la somme de: NEUF CENT CINQUANTE NEUF MILLIONS SEPT CENT QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE FRANCS.-

DAKAR, 1e 30 JUIN 1962

LE TRESORIER GENERAL,

Per procuration

signé :

Illisible

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES FINANCES ET

# A - ORIGINE DES CREDITS

Compte Définitif 1961

DES A	FATRES ECONOMIQUES			***************************************	
CHAP	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résul- tant du budget voté 1er JAN- VIER au 31/12/ 61 et période tranistoire	Total des cré- dits supplémen- taires ouverts	Total des cré- dits annulés	Montant des crédits servant de base au réglement de l'exercice
1	A - BUDGET DE FONCTIONNEMENT  Dette Publique	1 128 223 000 237 000 000	33 000 000 5 000 000	726 699 000 32 500 000	434 524 000 209 500 000
3 4	Pensions et allocations viagères  Assemblée Nationale (Personnel Assemblée Nationale (Matériel	471 750 000	22 500 000 40 000 000	-	494 250 000 352 500 000
3bis 3bis	Présidence de la République (Personnel Présidence de la République (Matériel	70 486 000 152 629 000	3 143 000 45 550 000		73 629 000 198 179 000
5 6	Présidence du Conseil (Personnel Présidence du Conseil (Matériel		7 352 000 69 224 000	10 632 000 -	160 076 000 201 980 000
7 8	Ministère Affaires Etrangères (Personnel Ministère Affaires Etrangères (Matériel	1	50 986 000 247 723 000	19 900 000 40 000 000	461 637 000 648 568 000
9 10 11 12	Ministère Défense Nationale (Personnel Ministère Défense Nationale (Matériel Ministère de l'Intérieur (Personnel Ministère de l'Intérieur (Matériel)	886 425 000	37 272 000 32 420 000 60 827 000 194 123 000	3 980 000 - 56 119 000 17 000 000	942 867 000 918 845 000 3 675 888 000 1 166 423 000
13	Ministère de la Justice (Personnel Ministère de la Justice (Matériel		32 537 000 14 849 000	13 121 000	507 563 000 121 092 000
15	Ministère de la Fonction Publique (Person	nel 129 273 000	4 425 000	2 500 000	131 198 000
	à reporter	10 729 239 000	900 931 000	922 451 000	10 698 719 000

CHA	AP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultant du budget voté 1º JANVIER au 31-12- 61 et période transitoire	Total des cré- dits <b>s</b> upplémen- taires ouverts	Total des cré- dits annulés	Montant des cré- dits servant de base au régle- ment de l'exer- cice	OBSERVATIONS
		REPORTS	10 720 239 000	900 931 000	922 451 000	10 698 719 000	Collectifs LOI nº 60 055 du 31/12- 1960
16	6	Ministère de la Fonction Publique (Matériel)	32 870 000	8 996 000	-	41 866 000	LOI nº 61-28 du 10/3/61
17	7	Ministère des Finances (Personnel)	1 375 153 000	30 439 000	48 699 000	1 356 893 000	LOI nº 61-66 du 30-12-61
18	8	Ministère des Finances (Matériel)	233 138 000	35 893 000	Э	269 031 000	LOI Finances 62 D25 du 23-2-62 (période transitoire 1961/62
19		Ministère du Commerce de l'Industrie(Personnel) Ministère du Commerce de l'Industrie(Matériel)	150 143 000 63 365 000	4 604 000 9 915 000	6 604 000 -	148 143 000 73 280 000	DECRET 61-301 du 21-7-61 (report de crédits)
21 22	-	Ministère de l'Assistance Technique (Personnel) Ministère de l'Assistance Technique (Matériel)	120 542 000 39 375 000	9 076 060 3 845 000	7 782 000 -	121 836 000 43 220 000	DECRET 61-363 du 21-9-61 (report de crédits)
23	3	Ministère de l'Economie Rurale (Personnel)	924 937 000	6 115 000	7 212 000	923 840 000	DECRET 61-494 du 28 12- 61 (report de crédits)
24	4	Ministère de l'Economie Rurale (Matériel)	412 506 000	49 355 291	18 271 291	443 590 000	
25	5	Ministère Travaux Publics (Personnel)	1 498 292 000	21 365 000	6 518 000	1 513 139 000	DECRET 61-494 du 30-5-62 (report de crédits)
26	6	Ministère Travaux Publics (Matériel)	223 693 000	25 257 000	407 000	248 543 000	
27	7	Ministère de l'Education Nationale (Personnel)	2 716 766 000	1 700 000	10 000 000	2 708 466 000	ARRETE nº 10-228 du 6-6- 62 (virement crédits)
28	8	Ministère de l'Education Nationale (Matériel )	535 942 000	26 950 000	-	562 892 000	
29	9	Ministère de la Santé et Aff.Sociales (Personnel	1 932 361 000	32 947 000	31 907 000	1 933 401 000	
30	0	Ministère de la Santé et Aff.Sociales(Matériel)	1 288 864 000	156 435 000	34 000 000	1 411 299 000	

	41
150	
100 A. V.	999

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultan du budget voté 1º Janvier au 31 -12-61 et pério- de transitoire	Total des cré- dits supplémen- taires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des cré- dits servant de   base au régle-   ment de l'exer-   cice	OBSERVATIONS
31 32 33 34 35 36	Ministère de l'Enseignement Technique (Person. Ministère Enseignement Technique (Matériel)  Ministère de la Jeunesse & Sports (Personnel)  Ministère de la Jeunesse & Sports (Matériel)  Ministère des Transports et Télécommunications (Personnel)  Ministère des Transports et Télécommunications (Matériel)	430 260 000 79 539 000 64 616 000 75 765 000	38 997 000 35 754 000 2 000 000 1 565 000 500 000 35 628 000	36 597 000 - 1 500 000 - · 500 000	376 079 000 466 014 000 80 039 000 66 181 000 75 765 000 69 480 000	
		23 331 897 000	1 438 267 291	1 138 448 291	23 631 716 000	

Ministère de l'Enseignement Technique (Person. 373 679 000 38 997 000 36 597 000 376 079 000  Ministère Enseignement Technique (Matériel) 430 260 000 35 754 000 — 466 014 000  Ministère de la Jeunesse & Sports (Personnel) 79 539 000 2 000 000 1 500 000 80 039 000  Ministère de la Jeunesse & Sports (Matériel) 64 616 000 1 565 000 — 66 181 000  Ministère des Transports at Télécommunications (Personnel) 75 765 000 500 000 500 000 75 765 000  Ministère des Transports at Télécommunications (Matériel) 33 852 000 35 628 000 .6 000 000 69 480 000	CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultan du budget voté 1º Janvier au 31 -12-61 et pério- de transitoire	Total des cré- dits supplémen- taires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des cré- dits servant de base au régle- ment de l'exer- cice	OBSERVATIONS
1 23 331 897 000 1 1 238 267 291 1 1 138 448 291 1 23 631 716 000 1	32 33 34 35	Ministère Enseignement Technique (Matériel )  Ministère de la Jeunesse & Sports (Personnel)  Ministère de la Jeunesse & Sports (Matériel)  Ministère des Transports et Télécommunications (Personnel)  Ministère des Transports et Télécommunications	430 260 000 79 539 000 64 616 000 75 765 000	35 754 000 2 000 000 1 565 000 500 000	- 1 500 000 - 500 000	466 014 000 80 039 000 66 181 000 75 765 000	

CHAP.	NOMENCLATURE BUOGETAIRE	Crédits résultant du budget voté du 1ºJANVIER au 31-12-61 et pé- riode transitoim	Total des cré- dits supplémen- taires ouverts	Total des cré- dits annulés	Montant des crédits servant de base au régle ment de l'exerc.	OBSERVATIONS
	REPORTS	23 331 897 000	1 438 267 291	1 138 448 291	23 631 716 000	
37	Ministère de l'Information, de la Radiodiffu- sion et de la Presse (Personnel	5 638 000	2 482 000	2 512 000	95 608 000	
38	Ministère de l'Information, de la Radioduffusion et de la Presse (Matériel)	64 177 000	32 8 <b>70 000</b>		97 047 000	
37 bis 38bis	Exploitations Industrielles (Personnel) Exploitations Industrielles (Matériel)	611 648 000 349 239 000	1 828 000 24 075 000	1 828 <b>0</b> 00 -	611 648 000 373 314 000	
39 40	Dépenses communes (Personnel) Dépenses communes (Matériel)	1 501 528 000 437 700 000	180 000 000 202 717 000	15 000 000	1 666 528 000 640 417 000	
41 42 43 44 45 48 49 51 52 54 55 56 57	Dépenses diverses Fonds spéciaux Entretien des Bâtiments Entretien des Routes Contributions collectivités Reversements à des collectivités Versements à des comptes spéciaux Suventions à des Organismes Publics Subventions à des Organismes Privés Bourses et secours scolaires Secours Prêts et avances Versement au budget d'Equipement	666 695 000 66 500 000 1 089 500 000 1 294 500 000 1 157 816 000 2 148 000 000 1 486 000 000 1 426 525 000 460 500 000 450 250 000 251 505 000 1 128 000 000 6 622 151 000	105 326 000 10 000 000 103 240 000 728 707 000 826 267 000 26 800 000 645 266 000 480 000 000 125 500 000 - 153 656 000	- - - - 17 000 000 3 900 000 - - 1 759 832 000	772 021 000 76 500 000 1 192 740 000 2 023 207 000 1 984 083 000 2 174 800 000 2 131 266 000 1 889 525 000 450 250 000 405 161 000 1 128 000 000 4 872 319 000	
*	Total des crédits du budget de fjonctionne- ment	44 630 769 000	5 097 001 291	2 938 520 291	46 798 250 000	

CHAP	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultan du budget voté du 1ºJANVIER au 31- 12-61 et période transitoire	Total des Cré- dits supplémen- taires ouverts	Total des cré- dist annulés	Montant des cré dits servant de base au régle- ment de l'exer- cice	OBSERVATIONS
101	B. BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT  Versement de la République du SENEGAL à la  C.C.E.E. au titre participation aux dépenses  FIDES - tranches 58/59	_	2 801 305		2 801 <b>3</b> 05	
102	Travaux d'infrastructure Constructions	335 750 000	510 080 029 453 049 316	187 754 290 76 998 914	658 D75 739 376 D50 4D2	
104	Acquisitions d'immeubles  Acquisitions de gros matériels	132 000 000	22 209 220 69 037 196	6 139 220 169 813 484	16 070 000 31 223 712	
106	Participations et dotations  Contributions, subventions et fonds de concours porr équipement et investissement	463 700 000 - 7 080 701 000	88 900 000 868 915 823	38 500 000 376 621 061	514 100 000 7 572 995 762	
107ь	Programme d'investissement financé par les subventions spéciales de l'ex-Ludget du Groupe	-	25 841 399	3 277 328	22 564 071	
	Total des crédits du budget d'équipement et d'investissement	8 012 151 000	2 040 834 288	859 104 297	9 193 880 991	
	Total général des crédits	52 642 920 000	7 137 835 579	3 797 624 588	55 992 130 991	
+						

# SITUATION DEFINITIVE DES RECETTES ET DES DEPENSES (BUDGET 1961 ET PERIODE TRANSITOIRE 1961/1962)

 	-=	-==	-=-	====	-=-=-

CHAP	NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES PRIMITIVES	RECOUVREMENTS EFFECTUES	OBSERVATIONS
	1 - RECETTES			
	A BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 597 000 000	1 685 703 997	
1	Impôts forfaitaires sur le revenu	A. MARCHE CHIMASH DAMESH	4 254 002 271	
2	Impôts proportionnels et progressifs sur le revenu	4 213 000 000	M. DANG IN THROUGH BOOMS	100
3	Contribution mobilière	195 000 000	159 572 625	
4	Impôts fonciers	575 000 000	519 024 773	
5	Patentes et licences	511 000 000	530 274 237	
6	Droits à l'importation	8 037 000 000	€ 398 022 427	
7	Taxes de consommation intérieure	4 144 000 000	4 140 066 615	
В	Taxes de transaction et taxes à la production	15 348 269 000	16 672 824 063	
9	Droits à l'exportation	3 707 000 000	3 €01 180 721	
10	Taxes de recherche et de conditionnement	456 000 000	400 033 622	17.4
12	Droits et taxes accessoires	120 000 000	135 975 780	
13	Droits d'enregistrement	702 000 000	662 308 785	
14	Droits de timbre	580 000 000	586 381 600	
15	Taxes diverses et taxes pour services rendus	55 000 000	62 815 768	
16	Revenus du Domaine Immobilier	138 000 000	55 685 716	
17	Revenus du Domaine Forestier	78 000 000	91 641 787	
18	Revenus du Domaine Minier	20 000 000	16 133 637	
	A REPORTER	40 476 269 000	41 971 648 424	

NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	PREVISIONS BUDGE- TAIRES PRIMITIVES	REDOUVREMENTS EFFECTUES	OBSERVATIONS
REPORTS	40 476 269 000	41 971 648 424	
Revenus du Domaine Mobilier	27 000 000	28 304 726	
Revenus des valeurs mobilières	3 000 000	3 728 476	
Recettes des exploitations	739 000 000	283 286 692	
Recettes diverses des services	908 000 000	190 958 387	
Produits divers et accidentels	444 000 000	814 213 593	
Contributions, Subventions du budget de la République Française	153 000 000	111 661 500	
Contributions, Subventions, Ristournes et fonds de concours des budgets des Etats de l'Afrique Occidentale	21 000 000	23 800 084	
Contributions, Subventions et participations des collectivités et des Etablissements publics	730 000 000	C34 647 669	A***
Contributions, Participations d'osganismes publics et particuliers	4 500 000	24 22€ 811	
Remboursements de prêts et avances	1 127 000 000	EE4 449 912	
Prélèvement our la caisse de réserve pour dépenses de fonctionnement	-	-	
Total des recettes du budget de fonctionnement	44 632 769 000	44 750 926 274	
			The state of the s

CHAP	NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	PREVISIONS BUC- GETAIRES PRIMITIVES	RECOUVREMENTS EFFECTUES	OBSERVATIONS
	Recettes (suite)			
	B BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT			
101	Participation du budget de fonctionnement aux dépenses d'équipement et d'investissement	6 622 151 000	4 875 120 305	
102	Travaux sur emprunts  Prélèvements sur la caisse de réserve	500 000 000 890 000 000	2 371 936 843	
				1.00
	Total des recettes du budget d'équipement et d'investissement	8 012 151 000	7 247 057 148	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	52 644 920 000	51 997 983 422	

				ASSAULT TO THE TOTAL PROPERTY OF THE TOTAL P	Commence of the comment	
			PREVISIONS	and the second of the second o	MITIVES	TOTAL DES PAIE
CHAP	NOMENCLATURE BUDGETAIR	Ε	PERIODE DU 1er	PERIODE	TOTAL DES PREVI-	2, 1, 20, 02
			JANVIER AU 31	TRANSITOIRE	SIONS BUDGETAI-	DU 1-1661 au
			DECEMBRE 1961	1961/1962	RES PRIMITIVES	30-6-1962
	II DEPENSES					
	A BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
1er	Dette Publique		965 552 000	162 671 000	1 128 223 000	433 522 544
2	P <sub>ensions</sub> et allocations viagères		188 000 000	49 000 000	237 000 000	32 536 902
3	Assemblée Nationale	(personnel)	307 000 000	164 750 000	471 750 000	494 250 000
4	Assemblée Nationale	(Matériel )	193 000 000	119 500 000	312 500 000	352 500 000
3ь	Présidence de la République	(Personnel)	45 943 000	24 543 000	70 486 000	65 659 190
4b	Présidence de la République	(Matériel )	87 512 000	65 117 000	152 629 000	198 199 924
5	Présidence de Conseil	(Personnel)	80 599 000	82 757 000	163 356 000	149 393 595
6	Présidence du Conseil	(Matériel )	49 717 000	83 039 000	132 756 000	165 943 482
7	Ministère des Affaires Etrangères	(Personnel)	247 297 000	183 254 000	430 551 000	360 079 075
8	Ministère des Affaires Etrangères	(Matériel)	298 095 000	142 750 000	440 845 000	584 041 637
	The second secon	(Personnel)	550 000 000	359 575 000	909 575 000	938 504 975
9 10	Ministère de la Défense Nationale Ministère de la Défense Nationale	(Matériel )	522 555 000	363 870 000	886 425 000	917 125 707
		Manager Committee Committe	The second second second			3 513 480 471
11	Ministère de l'Intérieur	(Personnel)	2 392 647 000	1 278 533 000	3 671 180 000 989 300 000	1 135 414 546
12	Ministère de l'Intérieur	(Matériel )	651 386 000	337 914 000		
13	Ministère de la Justice	(Personnel)	301 493 000	186 654 000	488 147 000	334 138 663
14	Ministère de la Justice	(Matériel )	57 808 000	48 435 000	106 243 000	115 037 976
15	Ministère de la Fonction Publique et du Travail	(Personnel)	83 095 000	46 178 000	129 273 000	124 744 735
16	Ministère de la Fonction Publique et du Travail	(Matériel )	19 636 000	13 234 000	32 870 000	37 053 806
-						
	A reporter		7 041 335 000	3 711 774 000	10 753 109 000	9 951 627 428

	- 28 -							
Cf loi n°1965/04 du 20 janvier 1965								
СНАР		PREVIOUS DU 1er JAN- VIER AU 31 DECEMBRE 1961	: PERIODE TRANSITOIRE	MITIVES TOTAL DES PREVISIONS BUDGETAIRES PRIMITI VES	TOTAL DES PAIE- MENTS EFFECTUES DU 1ex JANVIER 1961 AU 30 JUIN 1962			
	REPORTS	7.041.335.000	: 3.711.774.000	: 10.753.109.000	: 9.951.627.428 :			
17 18	Ministère des Finances (Personnel) " (Matériel) Ministère du Commerce de l'Industrie et	840.036.000 133.705.000	535.117.000 99.433.000	1.375.153.000 233.138.000	1.125.854.794 246.557.468			
20 21	de l'Artisanat (Personnel) " (Matériel) Ministère de l'Assistance et de la Coopé-	97.000.000 33.705.000	53.143.000 29.660.000	150.143.000 63.365.000	156.708.569 65.027.455			
22 23 24	ration Techniques (Personnel) " (Matériel) Ministère de l'Economie Rurale(Personnel) " " (Matériel)	102.706.000 32.880.000 595.341.000 274.360.000	17.836.000 6.495.000 329.596.000 138.146.000	120.542.000 39.375.000 924.937.000 412.506.000	127.306.535 40.923.415 859.776.460 401.730.183			
25 26 27	Ministère des Travaux Publics de l'Urba- nisme et de l'Habitat (Personnel) " (Matériel) Ministère de l'Education Nationale	982.874.000 153.250.000	515.418.000 70.443.000	1.498.292.000 223.693.000	1.655.914.184 241.7I4.807			
28 29	(Personnel) " (Matériel) Ministère de la Santé et des Affaires	1.718.000.000	998.766.000 205.692.000	2.716.766.000 535.942.000	2.596.098.362 548.371.972			
30 31	Sociales (Personnel) " " (Matériel) Ministère de l'Enseignement Technique	1.267.838.000	664.523.000 477.864.000	1.932.361.000 1.288.864.000	1.896.242.274 1.382.783.236			
32	et Formation des Cadres (Personnel) " " (Matériel)	223.069.000 229.790.000	150.610.000	373.679.000 430.260.000	321.606.942 425.474.408			
	A REPORTER	14.867.139.000	2.204.986.000	23.072.125.000	22.043.718.492			

*	prévisions budggtaires Primitives : TOTAL DES PAIE-						
CHAP	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	PERIODE DU 1er JAN- VIER AU 31 DECEMBRE 1961	The second secon	TOTAL DES PREVISIONS BUDGETAIRES PRIMITI- VES	MENTS EFFECTUES : DU 1er JANVIER : 1961 AU 30 JUIN : 1962		
33	Ministère de la Jeunesse et des Reports	: 14.867.139.000	: 8.204.986.000	: 23.072.125.000	: 22.043.718.492 :		
34	Sports (Personnel) " (Matériel) Ministère des Transports et Télécommuni-	49.518.000	30.021.000 33.216.000	79.539.000 64.616.000	74.825.875 56.694.999		
36	cations (Personnel) " (Matériol)	49.974.000 21.100.000	25.791.000 18.752.000	75.765.000 39.852.000	54.451.948 53.208.808		
38 37b 38b 39 40 41 42 43 44 45 48	Ministère de l'Information de la Radic- diffusion et Presse (Personnel)  " " (Matériel)  Exploitations Industrielles (Personnel)  " " (Matériel)  Dépenses communes du Building (Personnel)  " " " (Matériel)  Dépenses diverses  Fonds spéciaux  Entretien des bâtiments  Entretien des routes  Contributions collectivités  Reversements à des collectivités  Versements à des comptes spéciaux  Subventions à des organismes publics	61.003.000 33.231.000 407.513.000 233.382.000 943.352.000 237.500.000 446.000.000 22.000.000 666.000.000 622.000.000 1.261.000.000 738.000.000 809.000.000	34.635.000 30.946.000 204.135.000 115.857.000 558.176.000 200.200.000 220.695.000 44.500.000 423.500.000 672.500.000 653.416.000 887.000.000 748.000.000 617.525.000	95.638.000 64.177.000 611.648.000 349.239.000 1.501.528.000 437.700.000 66.695.000 1.089.500.000 1.294.500.000 1.157.816.000 2.148.000.000 1.426.525.000	92.758.979 93.710.935 604.223.846 357.207.898 1.538.631.937 618.977.844 514.680.299 76.500.000 1.152.916.027 1.801.576.300 1.784.588.711 1.930.730.735 1.791.963.442 1.788.091.680		
	A REPORTER	22.003.512.000	13.723.851.000	; 35.727.363.000	36.529.460.755		
	<u> </u>	: :	: : :	: : :	: : !		

:		: iPREVI	SIONS BUDGETAIRES PRI	IMITIVES	:TOTAL DES PAIE- :
:		:PERIODE DU 1er JANVER:		TOTAL DES PREVISIONS	
CHAP:	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	:AU 31 DECEMBRE 1961 :	1961/1962 :	:BUDGETAIRES PRIMITI→	
		0 0		VES :	: 1961 au 30 Juin :
	and the second s	<u> </u>			: 1962 :
	Reports	: 22.003.512.000 :	17 707 951 000	75 707 767 000	76 500 460 755
	Reports	: 22.003.312.000	13.723.851.000	35.727.363.000	: 36.529.460.755:
52	Versements à des organismes privés	: 260.500.000	200.000.000	460.500.000	513.778.341:
	Secours et Bourses scolaires	: 284.500.000 :	165.750.000	450.250.000	457.840.691:
	Secours	: 128.500.000 :	123.005.000	251.505.000	
	Prêts et avances	: 1.121.000.000 :	_ :	1.121.000.000	1.112.832.212:
and the second second	Versement au budget d'équipement	: 4.067.488.000 :	2.554.663.000	6.622.151.000	
		::	:	:	::
:	Total des dépenses du budget de fonction-	: :			
	nement	: 27.865.500.000 :	16.767.269.000	44.632.769.000	43.795.732.606:
,		:======================================			:======================================
	B BUDGET D'EQUIPEMENT et	:			
	D'INVESTISSEMENT	:			
101	Versement de la République du Dénégal à la				
	CCCE à titre de participation aux dépenses				
	FIDES				2.801.305:
	Travaux d'infrastructure	: 270.000.000	65.750.000	335.750.000	672.120.130:
The state of the s	Constructions	: - :	-		368.475.615:
	Acquisitions d'immeubles	: - :	-	_	16.070.000:
105 :	Acquisitions de gros matériel	: 132.000.000 :	- :	132.000.000	31.222.914:
	Participations et dotations	: 237.500.000 :	226.200.000	463.700.000	514.100.000:
	Contributions subventions et fonds de con-				
	cours pour équipement et investissement	: 3.667.988.000 :	3.412.713.000 :	7.080.701.000	: 5.619.705.676:
	Programme d'investissement financé par sub				1
	ventions budget ex-groupe	: - :		-	22.561.508:
108:	Versement à la caisse de réserve	: - :	- :	-	- :
	Motol des dénonges du budget diésuit	4 707 400 000	7 704 (67 000	0.040.454.000	7 047 057 440
- Scanne	Total des dépenses du budget d'équipement	4.307.488.000	3.704.663.000	8.012.151.000	7.247.057.148:
	Total général des dépenses de fonctionne-				
See 1	ment et d'équipement	: 32.172.988.000 :	20.471.932.000	52.644.920.000	51.042.789.754:
	mont of a oderbonett	:	20.411.772.000	)2.044.720.000	

£\_\_\_\_

#### RESULTATS DEFINITIFS DE L'EXERCICE 1961 PROLONGE AU 30 JUIN 1962

-=-=-=-=-=-

 Total des recouvrements
 51 997 983 422

 Total des paiements
 51 042 789 754

 Excédent des recettes sur lesdépenses
 955 193 668

Arrêté en recettes à la somme de : CINQUANTE ET UN MILLIARD NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS.

et en dépenses à la somme de : CINQUANTE ET UN MILLIARDS QUARANTE DEUX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE
SEPT CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS

d'où il resocrt un excédent de recettes sur les dépenses de : NEUF CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE HUIT FRANCS.-

LE MINISTRE DES FINANCES

Jean COLLIN

1B269

ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL

2ème LEGISLATURE

2ème SESSION ORDINAIRE DE 1964

présenté au nom de la Commission des Finances, des Affaires Economiques, du Développement et du Plan

-----

Sur les PROJETS de LOIS Nºs 46/64 - 47/64 - 55/64 et 56/64 portant règlement des comptes définitifs des Budgets de la République pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé au 30 juin 1962 et pour la gestion 1962 /1963

par Monsieur Abdoul N'DIAYE Rapporteur Général

\_\_\_\_

0.7 - 7

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

La Commission des Finances, lors de sa réunion du 9

Janvier 1965, a successivement examiné les comptes définitifs des budgets de la République du Sénégal pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé au 30 Juin 1961 et pour la gestion 1962/1963.

Elle a pu constater, pour l'exercice 1959, un excédent de recettes de 664.076.993 francs malgré les répercussions budgétaires consécutives à la création de trois secrétariats d'Etat et à la prise en charge de nombreux services qui relevaient précédemment du groupe de territoires ou de l'Etat français.

Un tel excédent n'a pu être réalisé que grâce, d'une part, à l'aménagement adéquat de notre fiscalité interne et externe, d'autre part à une nette amélioration des recouvrements.

En 1960, la proclamation de l'indépendance du Sénégal et les charges de souveraineté qui en découlaient, étaient de nature à peser lourdement sur l'état de nos finances.

Il a fallu donc accroître la pression fiscale globale pour réaliser en 1960 un excédent de recettes de 652.739.340 francs.

La poursuite de nos efforts tendant à accroître l'efficacité de nos services de recouvrement devait permettre de dégager, également, pour l'exercice 1961 prolongé au 30 Juin 1962, un excédent de recettes sur les dépenses de 955.193.668 francs.

Quant à la gestion 1962 - 1963, elle révèle une augmentation rapide de nos dépenses d'investissement, consécutivement à la mise en oeuvre du premier plan quadriennal. Ces dépenses qui se sont élevées à 5.501.606.238 francs, chiffre jamais atteint jusqu'ici, traduisent éloquemment la volonté de notre jeune Nation de faire face à son devenir.

Le niveau de ces dépenses d'investissement a eu pour corollaire l'accroissement rapide des dépenses de fonctionnement des ministères techniques, notamment des ministères de l'Economie rurale, des Travaux publics, transports et télécommunications.

En outre, la mise en place des structures sociales, nécessaires au développement harmonisé de notre économie, devait entraîner, elle aussi, une augmentation très sensible des dépenses des ministères de l'éducation et de la santé publique.

Toutefois, le budget général de la gestion 1962 - 1963 devait accuser un excédent de recettes de 872.148.000 francs, à la suite des mesures courageuses prises par le Président de la République et l'Assemblée Nationale.

Ces mesures, rappelons le, avaient consisté, tout d'abord, à la suppression d'un certain nombre de dépenses, lors du collectif voté le 30 Janvier 1963, ensuite, à la création de la taxe de développement, enfin, à une légère augmentation de la pression fiscale directe.

Votre Commission, après avoir constaté la bonne exécution des budgets de l'Etat, pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé au 30 Juin 1962 et pour la gestion 1962-1963, a toutefois invité le ministère des finances à poursuivre ses efforts en vue de supprimer tout retard dans l'élaboration et la présentation à l'Assemblée Nationale des Lois de règlement.

En effet, il est important que l'Assemblée Nationale soit fixée le plus tôt possible sur la situation définitive d'une gestion, pour une meilleure appréciation de la situation financière de l'Etat.

5067

L'adoption du "principe de la gestion" et l'installation d'un ordinateur au centre comptable André PEYTAVIN devraient permettre d'y parvenir.

Votre Commission des Finances vous engage, en conséquence, à adopter les projets de lois de règlement soumis à votre approbation.

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE

No 4

1B269

portant réglement du Compte Définitif du Budget de la République du SENEGAL - Exercice 1961 prolongé au 30 JUIN 1962.-

L'ASSEMBLEE NATIONALE,

après en avoir délibéré, a adopté, en sa séance du Mardi 12 Janvier 1965 la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. - Le Compte Définitif des recettes et des dépenses au Budget de la République du SENEGAL pour l'exercice 1961 prolongé au 30 JUIN 1962 tel qu'il résulte des annexes à la présente LOI, est arrêté comme suit:

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recouvrements effectués			274 606	
Excédent de recettes sur les dépenses	955	193	668	
BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT				
Recouvrements effectués		057 057		
Soit au Total :	N é	a n	t	
Pour les recettes		983 78 <b>9</b>		
d'où il ressort un excédent de recettes sur les dépenses de	 955	193	668	10

ARTICLE DEUX. - Cet excédent de recettes de NEUF CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE HUIT FRANCS devra figurer au compte permanent des découverts du Trésor.

ARTICLE TROIS. - Sont ouverts au Budget de la République du Sénégal, exercice 1961. les crédits de régularisation ci-après :

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total			au	budget	de	fonctionnement	164	422	903	-
	Chapitre	54			98		7	590	691	
	Chapitre	25							184	
	Chapitre	21			-			470		
	Chapitre	19							569	
	Chapitre	4 bis							824	

#### BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Chapitre 102

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions to tal des crédits ouverts au budget d'équipement et

14 044 391



ARTICLE QUATRE - Les crédits de régularisation ouverts à l'article 3 ci-dessus sont gagés par les annulations suivantes -

## A .- BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A	BODGET DE FUNCTIONNEMENT		
C		004	4=1
Chapitre 1er		001	
2		963	
3 bis		969	
5		682	
6		036	
7		557	
8		526	
9		362	
10	1		
11		407	
13		424	
14		054	
15		453	
16		812	
17	231		
18		473	
20	8		
22		296	
23		063	
24	41		
26		828	
27		367	
28		520	
29		158	
30		515	
31		472	
32		539	
33	5		
34	9		
35	21		
36	16	271	
37		849	
38	3	336	065
37 bis	7	424	154
38 bis	16	106	102
39	127	896	063
40	21	439	156
41	157	340	701
43	39	821	973
44		630	
45		494	
48		069	
49		302	
51		433	
52		321	
55		659	
56	15	167	788

Total des crédits annulés au budget de

- 3 -

# B.- BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Chapitre 103	7 574 787
Chapitre 105	798
Chapitre 107	1 953 290 086
Chapitre 107 bis	2 563
Total des crédits annulés au Budget	
d'Equipement et d'Investissement	1 960 868 234
Total Général des crédits annulés	5 127 808 531